Lonpar™

HERBICIDE

SUCCÈS CÉRÉALIERS

Le résultat d'un désherbage optimisé.

SPECTRE OPTIMISÉ

Produit efficace sur un large spectre de dicotylédones

Haut niveau d'efficacité sur chardon, matricaire, sanve, coquelicot, bleuet, scandix.

CHANTIERS OPTIMISÉS

Lonpar™ s'intègre parfaitement dans vos programmes de printemps

- Utilisable sur toutes céréales d'hiver et de printemps, ainsi que sur prairies et graminées fourragères.
- Associations possible à de nombreux anti-dicotylédones.

ROTATIONS OPTIMISÉES

Un gage de sérénité et de sécurité

- En vous offrant la possibilité d'implanter sans travail de sol spécifique, une large liste de cultures suivantes dont la moutarde et le colza, et de nombreuses CIPAN et CIVE.

CONDUITE OPTIMISÉE

Une gestion efficace du chardon sur le long terme

- L'éradication du chardon passe par la destruction de son système racinaire.
- Grâce à sa forte systémie, **Lonpar™** permet le contrôle des vivaces sur le long terme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un chardon en 3 ans peut coloniser 250m² de sol et son système racinaire peut descendre jusqu'à 6 mètres de profondeur.

Les parties aériennes du chardon ne représentent que la face visible de l'iceberg! L'éradication du chardon passe par la destruction de son système racinaire.

CORTEVA™ agriscience

Visitez www.corteva.fr

™ ® Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2023 Corteva

SUCCÈS CÉRÉALIERS

Lonpar™

Herbicide

Fiche d'identité

AMM	N° 8200538
Composition et mode d'action	
2,4-D : 150 g éq. acide/L Pyridine-carboxylates **HRAC 4** Mimétique de l'auxine	**Clopyralid : 35 g éq. acide/L** Pyridyloxy-carboxylates **HRAC 4** Mimétique de l'auxine — **MCPA 175 g éq. acide/L** Phenoxy-carboxylates **HRAC 4** Mimétique de l'auxine
Formulation	Concentré soluble
Classement	Danger, H302, H318, H410, EUH208 : Contient du sel de 2,4-D-diméthylamine. Peut produire une réaction allergique, EUH401
ZNT	Eau : 5 mètres Zone non cultivée adjacente : 5 mètres (Plantes)
DRE(1)	24h
Protection des personnes et des résidents	3m
DAR	Sur céréales : DAR-F (2) Sur prairies : respecter 28 jours avant la mise en pâture ou la fauche

(1) DRE : Délai de Réentrée
(2) DAR-F = délai avant récolte en jour non fixé : respecter le stade limite d'application de la culture

Utilisation

Culture	Dose homologuée	Stade d'application	Précisions
Céréales d'hiver: avoine, blé tendre, blé dur, orge, seigle, épeautre, triticale	2 L/ha	De début élongation à 2 nœuds visibles	1 application /an
Céréales de printemps : avoine, blé tendre, blé dur, orge, seigle	2 L/ha	De fin tallage à 2 nœuds visibles	1 application /an
Prairies et graminées fourragères de moins d'un an	2 L/ha	Du 1er avril au 30 juin	BBCH 14 à BBCH 39
Graminées fourragères de plus d'un an	2 L/ha	Du 15 mars au 30 juin	-
Prairies(3) **de plus d'un an**	3L/ha	Du 15 mars au 30 juin	-

(3) Lonpar™ n'est pas sélectif des légumineuses dans les graminées fourragères

Large spectre d'activité

Adventices	Lonpar™ 2L/ha
Ammi majus	Très sensible
Anthémis	Sensible
Anthrisque	Sensible
Bleuet	Très sensible
Ceraiste	Peu sensible
Chardon	Très sensible
Colza	Sensible
Coquelicot	Sensible
Gaillet	Peu sensible
Matricaire	Très sensible
Pensée	Peu sensible
Ravenelle	Sensible
Sanve	Très sensible
Scandix	Très sensible
Véronique feuille de lierre	Peu sensible

Très sensible : (efficacité > 85%)
Sensible : (60% < efficacité < 85%)
Peu sensible : (efficacité < 60%)

La plupart des cultures entrant dans le cadre d'une rotation normale, peut-être établie après une céréale traitée avec Lonpar™. Néanmoins pour les cultures sur lesquelles l'utilisation de clopyralid n'est pas autorisée, respecter un délai de 125 jours entre l'application du produit et le semis ou la plantation. Pour les cultures légumières ou florales non encore expérimentées et implantées immédiatement après la céréale, les délais d'implantation peuvent être supérieurs à 4 mois : nous consulter. L'implantation sera effectuée derrière un labour ou à défaut un travail superficiel du sol à 10 cm de profondeur minimum de façon à assurer des conditions optimales de germination.

La paille d'une céréale traitée avec Lonpar™ peut contenir des résidus de clopyralid. Ne pas utiliser les composts, mulchs, lisiers et fumiers issus des cultures traitées sur les cultures florales, maraîchères ou pour la production de champignons

Danger. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H318 - Provoque de graves lésions des yeux H302 - Nocif en cas d'ingestion. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient sel de 2,4-D. Peut produire une réaction allergique. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la règlementation en vigueur P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Lonpar™ : SL - concentré soluble , contenant 150 Grammes par litre de 2,4-D (sels), 175 Grammes par litre de 2,4-MCPA, 35 Grammes par litre de Clopyralid . AMM N° 8200538 - Corteva Agriscience France S.A.S. Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 - 18 avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N°Vert 0 800 470 810. ®TM Marques déposées.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

À VOTRE ÉCOUTE
0 800 470 810
corteva.fr

Juillet 2023

CORTEVA™ agriscience

Visitez www.corteva.fr

™ ® Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2023 Corteva

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.